

Deux marches simultanées, deux objectifs
inconciliables, deux risques majeurs

UNIR PARTAGE LA RUE
AVEC CAP 2015 LE P. 3
21 NOVEMBRE PROCHAIN

TR TOGOREV



TR 168 du 14 Nov. 2014

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille

La DOSI
lance le
programme
« Faire d'un
Zemidjan un
Entrepreneur »



**LA MUCTAM, MUTUELLE DES CONDUCTEURS
DE TAXI MOTO, EST NEE A ATAKPAME** P 3



Refondation de la Police Nationale
DEUX GRANDS POLES, CINQ SECTEURS
DE POLICES ET DE NOUVELLES UNITES
POUR UNE POLICE PLUS EFFICACE P 4



« TIENS CREDO SHOP » présente le
double avantage des produits de la
compagnie Chinoise TIENS

S'ASSURER UNE BONNE
SANTÉ TOUT EN SE METTANT
À L'ABRI DES BESOINS
FINANCIERS P 6



Introduction des propositions de reformes à
l'Assemblée Nationale

**LA GUERRE DES
INITIATIVES CONTINUE
ENTRE LES MINORITES** P 3

Le Togo en 2015 / Des infrastructures modernes, symbole
d'une croissance économique en hausse

**“ LE TOGO A DE BONNES CHANCES DE
FAIRE MIEUX EN 2015 QU'EN 2014 ”** P 3
Werner Keller, Représentant du FMI au Togo

Le CNPPD en évaluation des politiques de développement
**ENTRE DES RESULTATS « ENCOURAGEANTS »
ET DES DEFIS « IMPORTANTS » LA SCAPE** P 5
2013 A UN BILAN POSITIF

La DOSI lance le programme « Faire d'un Zemidjan un Entrepreneur »

LA MUCTAM, MUTUELLE DES CONDUCTEURS DE TAXI MOTO, EST NEE A ATAHPAME



Ce 10 Novembre 2014 restera un jour historique dans la vie des conducteurs de taxi moto, une catégorie socioprofessionnelle qui pour la circonstance s'est totalement mobilisée dans un Stade de la ville d'Atakpamé devenu trop exiguë. A leur côté il y avait aussi les forces vives de la région des Plateaux qui par dizaines de milliers sont venues assister à la naissance de la Mutuelle des Conducteurs de Taxi-Moto du Togo (MUCTAM). Cette mutuelle, initiée par les Conducteurs de Taxi-moto, communément appelés Zemidjans, eux-mêmes, a été mise en place grâce à la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) qui a conceptualisé l'idée et recherché les méthodes et moyens de sa mise en œuvre. Après plusieurs études, rencontres préparatoires, la MUCTAM a été officiellement lancée ce lundi 10 novembre 2014 par le Premier

Ministre Arthème AHOOMEY ZUNU, représentant du Chef de l'Etat, dans la cadre du Programme Quinquennal pour l'Insertion Economique et Sociale dénommé « Faire du Zemidjan, un Entrepreneur ». Plusieurs membres du gouvernement, des autorités politiques, administratives, traditionnelles et religieuses ainsi que des personnalités des milieux diplomatiques et des institutions internationales ont pris part à cette cérémonie de lancement de cette mutuelle.

CONTEXTE DE LA CREATION DE LA MUCTAM
Ce nouveau programme quinquennal initié par la DOSI est l'autre forme de la matérialisation de la politique du Président de la République qui s'est attelé au cours de ce mandat finissant à poser les bases de la relance économique. Pour donner un visage plus humain à ce processus de

développement, plusieurs politiques ont été initiées pour prendre en compte les couches les plus vulnérables de la population togolaise. L'objectif étant de les organiser et de les accompagner afin que par elles-mêmes, ces franges vulnérables deviennent les acteurs de leur propre développement ainsi que les leviers d'une croissance inclusive, équilibrée et équitable. Dans sa mission de promotion de l'auto emploi des jeunes, la DOSI, tout en ne perdant pas de vue les défis auxquels sont confrontés les conducteurs de taxi-moto, a entrepris de les organiser. Tout en visant son insertion progressive dans le secteur formel, la DOSI a choisi de valoriser ce corps de métier en reconnaissant son apport à l'économie nationale et surtout de contribuer à améliorer les conditions de vie et les revenus des Zemidjans. Selon un rapport issu d'un atelier régional sur le secteur tenu en novembre 2012, il ressort que ce moyen de déplacement a créé au Togo environ 61 000 emplois. En plus d'être un moyen de survie, le phénomène du Zemidjan est devenu un maillon indispensable d'une chaîne économique qui va du petit réparateur de moto, au revendeur de carburant, en transitant par le vendeur de pièces détachées jusqu'au propriétaire de la moto.

SITUATION ET PROBLEMES DES ZEMIDJANS
Selon la DOSI qui s'appuie sur le rapport précité, lorsqu'un conducteur de taxi-moto, de par son activité,

réalise un gain annuel de 498 000 F CFA, il en produit par la même occasion 600 000 F CFA au propriétaire de la moto, 32 000 F CFA au réparateur, 842 000 F CFA au vendeur d'essence, 8000 F CFA aux Impôts et 60 000 F CFA au vendeur de pièces détachées. Apparue au Togo pendant la grève générale illimitée de novembre 1992 à août 1993, cette activité secondaire au départ est devenue une profession pour bon nombre de togolais. Dans le secteur, on retrouve des acteurs venus d'horizons divers. Cette profession comprend des chômeurs de longue durée, des diplômés sans emplois, des citoyens qui n'ont appris aucun métier et enfin ceux qui ont une qualification mais n'ont pas les moyens de s'intégrer dans le circuit professionnel. Parmi les Zemidjans, on distingue les conducteurs-propriétaires, les conducteurs employés et qui sont tenus de faire un compte quotidien de 2000 F CFA environ et une troisième catégorie soumise au système du « Work And Pay ». Dans cette dernière catégorie, un propriétaire achète une moto qu'il met à la disposition d'un conducteur qui devra lui rembourser une somme équivalente au double ou à un et demi de la valeur de la moto dans un certain délai convenu de manière consensuelle. Mais force est de constater que quelque soit leur statut, les conducteurs de taxi-moto sont confrontés à une situation de grande précarité due essentiellement aux accidents de circulation, à l'insécurité du contrat de « Work And Pay », le manque d'assurance, à la difficulté de s'assurer une retraite paisible.

Plusieurs conducteurs de taxi-moto se sont retrouvés dans la précarité à la suite d'un accident qui leur a fait subir des dommages ainsi qu'à leurs clients, à la suite de rupture abusive de la part des propriétaires des contrats de « Work And Pay » et à bien d'autres situations de risques non maîtrisés. Généralement, en cas d'accident grave, ne disposant pas d'assurance (responsabilité civile ou assurance maladie), les motos, si elles ne sont pas totalement abîmées, leur sont retirées et en plus de leur incapacité à se soigner, ils perdent aussi leurs outils de travail et par conséquent leur source de revenus.

LA MUCTAM ET SES OFFRES POUR LUTTER CONTRE LA PRECARITE DES ZEMIDJANS
Ce programme que vient de lancer le gouvernement togolais, à travers la DOSI et le Ministère des Transports, consiste à faire une offre de service aux Zemidjans qui inclut l'Assurance Maladie, la Reconversion vers une autre activité et la Retraite complémentaire, le tout dans un cadre mutualiste. La MUCTAM est donc cette structure organisée par le Ministère des Travaux Publics et des Transport et la DOSI, elle est dotée d'un Conseil d'Administration et offre également aux jeunes conducteurs de taxi moto d'avoir leur moto dans un délai raisonnable et à un coût avantageux. La MUCTAM couvre tout le Togo et se subdivise en sept (7) sections à savoir la Section des Savanes, celles de la Kara, de la Centrale, de Plateau-Est, Plateau-Ouest, Maritime et Lomé Commune Golfe.

R

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récapitulé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS D'ITALIE

Tél : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Suite de la page 2



La MUCTAM a démarré avec 5051 conducteurs qui ont rejoint l'initiative. Plus d'un millier d'entre eux sont déjà en possession de leur carte d'assurance maladie avec garantie individuelle-accidents pour le passager remorqué ainsi que le

conducteur. Cette assurance prévoit une réduction de frais médicaux jusqu'à 80%. Un millier de moto ont été attribuées aux conducteurs de taxi-moto qui ne disposent pas de leur propre outil de travail, ceci dans le cadre d'un contrat de crédit-achat. Le

troisième besoin relatif à la reconversion professionnelle et qui passe par la formation professionnelle est en cours d'élaboration selon Mme Ingrid AWADE, DG de la DOSI.

Germain POULI

QUELQUES DECLARATIONS

« Je saisis cette opportunité pour inviter nos amis Conducteurs de Taxi-moto à plus de détermination et de sérénité pour la réussite de cette initiative. Pour qu'un projet réussisse, il faut que tout le monde respecte son engagement. Le Gouvernement a mis des ressources financières et humaines, en vous associant vous-mêmes, pour vous permettre de sortir de la précarité, l'Etat est entrain de jouer son rôle de caution. A vous de jouer le vôtre. » M. KAVEGUE lors de la Présentation de la MUCTAM

« Nous avons toujours eu l'impression d'être abandonnées, que notre métier de conducteur de taxi-moto était oublié et ne pouvait jamais faire l'objet d'une préoccupation de la part du Gouvernement. Aujourd'hui ce dernier vient de nous prouver le contraire à savoir que la situation des Zémidjans était au cœur des préoccupations des autorités qui n'ont ménagé aucun effort pour murir les idées, trouver des solutions qui se traduisent par la création de cette Mutuelle. En tant que bénéficiaires, nous en sommes honorés et réitérons ici nos vifs remerciements au Président de la République Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé » Le Porte-parole des Zémidjans

« Aujourd'hui l'action du Gouvernement s'inscrit dans la dynamique de réduction de la précarité économique et sociale dans tous les secteurs d'activités. L'enjeu consiste à ériger progressivement des remparts contre la vulnérabilité de l'emploi en créant les condition d'une sécurité juridique et économique accrue et en introduisant dans le secteur des conducteurs de taxi-moto, les prémices de la couverture sociale universelle. Dans ce contexte le Gouvernement a engagé un certain nombre de réformes profondes dans divers secteurs tels que le secteur agricole, le secteur des transports routier et ferroviaire, maritime et aérien, le secteur du commerce pour ne citer que ceux-là. Au plan financier, la mise sur pied du Fonds National de Finance Inclusive par le Chef de l'Etat s'inscrit dans la même perspective, afin d'offrir l'opportunité d'accès aux crédits aux couches les plus vulnérables de la société» Ninsao GNOFAM, Ministre des Travaux Publics et des Transports.

Introduction des propositions de reformes à l'Assemblée Nationale LA GUERRE DES INITIATIVES CONTINUE ENTRE LES MINORITES



Depuis le vote de la loi portant statut de l'opposition qui a trouvé un début d'application au lendemain des législatives du 25 juillet 2013, il n y a pas un jour qui passe sans qu'un des principaux acteurs, du moins les plus visibles de l'opposition, ne monte au créneau pour dénier toute légitimité à un autre dans la prise des initiatives sur des questions préoccupantes pour cette même opposition.

Les choses se sont envenimées ces derniers jours avec la décision du CAR et d'ADDI d'introduire une proposition de réformes constitutionnelles et institutionnelles. La pilule est mal passée auprès des tenant qui se dit détenteur du leadership au sein de l'opposition, en l'occurrence à l'ANC où on reproche au tandem CAR/ ADDI d'avoir boycotté le conclave pour ne s'atteler ensuite qu'à l'introduction d'une proposition de réforme à l'assemblée nationale. Face à l'adhésion unanime de l'opinion et à la pertinence de cette démarche inédite au sein de l'opposition largement décriée parce qu'elle n'a jamais soumis de proposition de loi pendant plusieurs législatures, l'ANC tout en acceptant du bout des lèvres l'initiative, tente véritablement de la combattre en prétextant qu'elle aussi serait entrain de proposer une réforme dans le même sens. Tous les deux camps étant dans l'impossibilité de réunir les 19 signatures nécessaires à la recevabilité d'une telle initiative parlementaire, le pont n'a jusqu'ici pas été établi pour donner une chance de succès à cette démarche. C'est donc avec regret que les militants et sympathisants de l'opposition dans leur ensemble observent cette inutile guerre autour des initiatives qui laisse de côté l'essentiel pour concentrer les énergies sur des futilités. Les intérêts individuels et les égoïsmes personnels ont pris le dessus au sein d'une minorité qui après plus de vingt ans de pratique politique n'a toujours pas compris qu'il faut se mettre ensemble pour être plus fort. Après l'échec des tentatives pour trouver un candidat unique, la bataille autour de l'initiative parlementaire sur les réformes vient confirmer que les tenants de l'opposition togolaise se combattent plutôt entre eux au lieu d'affronter l'adversaire. Une attitude qui conforte l'opinion dans la croyance que l'opposition togolaise ne vise pas l'alternance mais une hiérarchisation en son sein. On se rappelle encore au lendemain des dernières législatives, alors que le CAR et les autres formations exigeaient les états généraux de l'opposition pour cerner et mieux contrôler les erreurs et les circonstances de leur échec, l'ANC et son leader étaient plutôt aux anges parce qu'ils représentaient désormais la principale force politique au sein d'une opposition qui perd chaque jour du terrain. L'alternance n'est pas une préoccupation majeure, même si dans les discours elle est chantée tous les jours. Les méthodes et la mutualisation des moyens pour y parvenir ne sont pas pour demain

Germain POULI

Deux marches simultanées, deux objectifs inconciliables, deux risques majeurs UNIR PARTAGE LA RUE AVEC CAP 2015 LE 21 NOVEMBRE PROCHAIN



La nouvelle est tombée depuis trois jours, les militants et sympathisants du parti UNIR, majoritaire à l'Assemblée nationale, seront dans les rues de Lomé le vendredi 21 Novembre 2014. Ils rejoignent ainsi les marcheurs habituels de l'ANC et du FRAC qui, sous le couvert d'une nouvelle dénomination, CAP 2015, projettent une énième fois, eux aussi, d'arpenner les rues de la capitale togolaise.

Face à la programmation simultanée des deux marches, les contextes national et international qui les inspirent, les enjeux de leur succès, les attentes et les conséquences qu'elles peuvent avoir sur la vie politique du pays et les positionnements respectifs des différentes formations qui les ont initiées, on peut doré et déjà affirmer que de la présidentielle de 2015 s'amorce déjà dans la rue. Pour CAP 2015, il s'agit de descendre dans la rue pour exiger les réformes (à savoir la limitation du mandat présidentielle et le scrutin à deux tours essentiellement) avant la tenue de l'élection présidentielle de 2015 alors que pour la majorité au Parlement qui a déjà rejeté le 30 juin dernier le projet de

réforme introduit dans ce sens par le gouvernement, la manifestation du 21 novembre prochain se veut une occasion de réitérer que la souveraineté appartient au peuple et que ce peuple à travers ses élus a rejeté ce projet de réformes. Pour la parti UNIR, il faut défendre les institutions et partant la démocratie et la légalité alors que pour cette partie de l'opposition qui vient de sortir d'un conclave au rabais, l'incapacité de l'opposition de s'organiser derrière un candidat unique à la prochaine présidentielle pourrait se résoudre à travers l'obtention d'une reforme qui instaure deux tours à la prochaine présidentielle. S'inspirant faussement de la situation au Burkina Faso, CAP 2015, espère secrètement mobiliser la rue pour éventuellement empêcher la candidature du Président Faure ou mieux son départ. « Lomé n'est pas Ouaga » rétorque t-on au sein de la majorité parlementaire qui compte sur la majorité des togolais qui lui a accordé successivement et au cours des trois derniers scrutins organisés, leur confiance pour dominer la vie politique et incarner la légitimité. Les objectifs étant diamétralement

opposés et visiblement inconciliables, il apparaît de plus en plus évident que la présence dans les rues de ces deux rassemblements dans les rues de Lomé en cette même journée du 21 novembre fait déjà craindre le pire depuis l'annonce de la seconde manifestation. Il revient donc aux ministères de la Sécurité et de l'Administration territoriale de prendre des mesures pour éviter les débordements presque inévitables quand les zélés et les « infiltrés » s'en mêlent. Au cas où ses deux manifestations arrivaient à se dérouler dans une ambiance pacifique, chacune des deux organisations devra dans ce cas se battre pour la mobilisation et gagner la guerre des chiffres. Deux marches antagonistes, deux objectifs inconciliables et des risques majeurs sur le plan sécuritaire et de la mobilisation. Ce ne sera pas la première fois que le pouvoir et l'opposition organisent des manifestations de rue le même jour.

Patrick NIMA

Refondation de la Police Nationale DEUX GRANDS POLES, CINQ SECTEURS DE POLICES ET DE NOUVELLES UNITES POUR UNE POLICE PLUS EFFICACE



Faure Gnassingbé a reçu mercredi dernier à la Présidence de la République les hauts gradés de la Police Nationale. Cette rencontre a permis aux participants de plancher sur la refondation du corps de Police. Un acte qui s'imposait depuis que le Togo a connu, ces derniers mois, la recrudescence de la délinquance, des trafics de drogues et du grand banditisme. Il fallait donc réorganiser les forces de polices pour les rendre plus efficaces et aptes à riposter.

La réorganisation de la Police Nationale telle que décidée lors de la rencontre entre le Chef de l'Etat et les responsables de la Police Nationale va se faire autour de deux grands Pôles. Le premier pôle va couvrir les régions Maritime et Plateaux alors que le second s'intéresse aux régions Centrale, Kara et Savanes. Il est aussi prévu 5 secteurs de police dont les ressorts territoriaux correspondant à ceux des 5 régions administratives du Togo. Le corps de la police va aussi disposer de nouvelles unités. Il s'agit notamment d'un Groupe d'Intervention (GIPN) qui va lutter contre le grand banditisme et se chargera de la conduite des opérations spéciales. Les

brigades anti-criminalité (BAC) et des Brigades de Recherche et d'Intervention (BRI) vont en ce qui les concerne assurer une meilleure protection des personnes et des biens. Les Compagnies Républicaines d'Intervention (CRI) seront chargées de faire respecter l'ordre public et la gestion des manifestations. Les moyens de la Police Technique et Scientifiques seront renforcés pour la rendre plus efficace.

Pour rappel le Président de l'Etat s'est engagé depuis plusieurs mois pour la refondation des Forces armées Togolaises. Il y a quelques semaines de grandes nominations ont marquées la mise en branle de cette refondation au niveau des forces armées. La réorganisation de la Police Nationale qui est entrée dans sa phase effective ne fait que concrétiser sa bonne volonté à œuvrer pour une meilleure protection des personnes et des biens sur la terre togolaise et à doter les forces de défense et de sécurité de moyens nécessaires pour lutter contre d'éventuelles menaces extérieures.

La Rédaction

Canaliser et renforcer la lutte contre les Violences Basées sur le Genre VALIDATION DU DOCUMENT DES NORMES ET PROCEDURES DE CREATION ET DE GESTION DES CENTRES D'ECOUTE



Après le renforcement des capacités des responsables des centres d'écoutes et de conseil, le rapport des normes et procédures de création et de gestion des centres d'écoute et de conseil aux victimes des Violences Basées sur le Genre (VBG) a été validé la semaine dernière à Lomé. Cette validation s'est faite à l'issue d'un atelier de 2 jours, le 3 et 4 novembre, organisé conjointement par le ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation et la GF2D avec le soutien de l'UNFPA.

Mises en place pour apaiser les conflits familiaux et participer à l'émergence des femmes décideurs en faisant de la connaissance de leurs droits un moyen d'épanouissement et de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre, les centres d'écoute après plus de 10 ans de création ont fait l'objet d'une analyse situationnelle. De cette analyse, il ressort une divergence dans le fonctionnement, dans la gestion et même dans le rapportage des activités de ces structures. Ces

centres sont aussi inégalement répartis par manque de critères prédéfinis. Certaines zones à forte prévalence des Violences Basées sur le Genre sont alors dépourvues de centre d'écoute. Un document de norme et de procédure pour la création et la gestion des centres d'écoute et de conseil aux victimes de VBG a donc été élaboré pour permettre à ces centres d'être plus efficaces pour offrir des services de qualité. Cet atelier de 2 jours a permis aux participants d'étudier ce document, l'analyser et de le valider. Une étude réalisée en 2010 par le ministère en charge de la promotion de la femme révèle qu'il existe de nombreuses victimes qui ont besoin d'assistance et de prise en charge. En effet, on enregistre dans les ménages 62,5% pour les violences physiques, 91,9% pour les violences psycho-morales, 5,5% pour les violences sexuelles, 25% pour les violences économiques, 21,1% pour les violences institutionnalisées et 22,5% pour les discriminations.

L. K.

Le CNPPD en évaluation des politiques de développement ENTRE DES RESULTATS « ENCOURAGEANTS » ET DES DEFIS « IMPORTANTS » LA SCAPE 2013 A UN BILAN POSITIF

Le Conseil National de Pilotage des Politiques de Développement (CNPPD), consacrés à la revue annuelle conjointe de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) au cours de l'année 2013 s'est réuni depuis hier à Lomé. C'est le premier ministre, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu qui a ouvert les travaux de cette session dite session 2014.

L'objectif de cette rencontre est de faire le bilan des actions mises en œuvre au cours de cette première année afin d'« apprécier leur adéquation par rapport à la trajectoire de développement défini » de commun accord par le gouvernement et ses partenaires nationaux et internationaux.

Pour Mawussi Djossou Sémondji, ministre de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, la mise en œuvre de la SCAPE au cours de 2013 a été « positive » dans ses grands axes notamment les secteurs porteurs de croissance, l'agriculture, l'industrie, le tourisme ; dans les infrastructures de soutien à la croissance et dans les secteurs sociaux, comme l'éducation, la santé, et la protection sociale.

Le taux de croissance du PIB agricole est de 4,8% en 2013 contre 17,6% en 2012, la hausse de l'indice de production industrielle passe de 108,9 en 2012 à 147,5 en 2013. Dans le domaine artisanal, 500 millions de francs CFA ont été

alloués en 2013 comme en 2012 et 300 artisans ont été formés contre 150 en 2012.

Le Port Autonome de Lomé a connu un regain d'activité avec la hausse du volume de conteneurs manutentionnés et de nouveaux investissements en cours, notamment pour la construction du 3ème quai et la nouvelle darse. On parle aussi de la progression en matière de développement des infrastructures routières (45% des routes nationales en 2013 contre 40% en 2012) et l'aménagement de 122 km de routes.

Sur le plan de la gouvernance, on relève les progrès dans la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) et le renforcement des forces de sécurité. Le nombre de magistrats pour 100 000 habitants est passé de 3 en 2012 à 4 en 2013 et celui de policiers par habitant a diminué.

Cependant, des défis « importants » restent à relever notamment en ce qui concerne un financement plus adéquat des actions de la SCAPE. « Nous avons noté que le financement de la SCAPE a été insuffisant au cours de cette année écoulée », a souligné le ministre.

Le CNPPD est composé d'acteurs de développement de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers

La Rédaction

Célébration de la Journée Africaine de la Jeunesse

LES JEUNES APPORTENT LEURS CONTRIBUTIONS A L'ELABORATION DE LA VISION TOGO 2030



Le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a organisé le 7 novembre dernier une conférence-débat avec les jeunes des associations et organisations de jeunes. Axée sur le thème « Vision Togo 2030, rôle et contribution des jeunes », cette conférence a été animée par le ministère de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques. La ministre en charge de la jeunesse, Victoire Tomégah-Dogbé et son collègue chargé de la prospective, Prof Kako NUBUKPO, ont honoré de leur présence cette séance de réflexions et d'échanges avec les jeunes.

A la cérémonie d'ouverture, la ministre Victoire DOGBE a affirmé que la contribution de la jeunesse pour le compte de l'élaboration de la Vision Togo 2030 est très importante pour le fait qu'on ne peut parler de développement et de planification de l'avenir sans les jeunes. Elle a donc invité les jeunes à imprimer leur vision du Togo qu'ils veulent avoir en 2030. L'autre objectif de cette conférence débat était de rappeler aux jeunes leur rôle en tant qu'acteur de développement. Dans cette optique, elle a encouragé les participants à s'impliquer dans toutes les actions de développement à l'échelle locale comme nationale. Pour le ministre Kako NUBUKPO, « nous devons éviter la dictature des urgences. ». Pour se faire, tous les togolais doivent s'organiser pour suivre la marche qu'ils vont se donner pour les 15 prochaines années. Pour le fait que les jeunes d'aujourd'hui sont ceux qui seront de vrais acteurs d'ici 2030, leurs apports à cette démarche de planification est très importante. Tout au long de la conférence-débat, les jeunes ont débattu des 4 sous-systèmes du système Togo, notamment, le sous-système Socioculturel, le sous-système politique et gouvernance, le sous-système démographie et développement humain durable et celui de l'économie et technologie.

Londou KAWANA

Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo

LES PHASES 2 ET 3 LANCEES APRES LE SUCCES DE LA PHASE PILOTE



Le Jeudi 06 novembre dernier, la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (SEGUCE) a lancé les phases 2 et 3 du Guichet Unique pour le commerce extérieur au Togo. Plusieurs acteurs de la communauté du commerce extérieur notamment le Commissariat des Douanes et Droit Indirects, le Port Autonome de Lomé, la CCIT, les consignataires, les transporteurs et bien d'autres ainsi que le Directeur Général de la SEGUCE-Togo M. Olivier LEDERER et le représentant de la ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, M. Bamana Baroma ont pris part à cette cérémonie.

Le lancement de la phase 2 relative au dégroupage de BL, au transfert et dépotage de conteneur en MAD et au traitement des véhicules-transfert vers les parcs et sortie et de la phase 3

relative aux trafics Vrac et Conventionnel fait suite au succès de la phase pilote du Guichet Unique au Port Autonome de Lomé lancée le 25 juillet dernier. A entendre le Directeur Général de SEGUCE Togo, les phases 2 et 3 vont permettre de relever le rendement nécessaire au développement du secteur portuaire. «La démarche de ce jour s'inscrit dans un processus de rupture intelligente. Il s'agit d'innover en matière de procédures, avec à la clé un gain de temps, un meilleur cadrage des savoir-faire opérationnels nécessaires au développement du Togo », a-t-il expliqué.

Après les phases 2 et 3, les étapes restantes sont la phase 4 relative aux hydrocarbures et la phase 5 relative à l'export de conteneur conventionnel. Le Secrétaire Général du ministère du commerce et de la promotion du

secteur privé, M. BAMANA Baroma, représentant la ministre LEGZIM-BALOUKI à cette cérémonie, s'est félicité de la mise en place du Guichet Unique qui comporte plusieurs avantages pour l'Etat et la communauté portuaire.

Le Guichet Unique est une plateforme web dématérialisée, accessible 24H/24 et reliant entre eux tous les acteurs intervenant dans les opérations de commerce international. Son installation au Togo s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'Etat à relancer l'économie nationale tout en insérant le pays dans le concert régional et mondial. Ce guichet engendre plusieurs avantages à savoir la simplification des procédures et formalités pour l'entrée, la sortie ou le transit des marchandises, l'instauration d'un environnement favorable à la compétitivité des opérateurs économiques des places portuaires, la réduction des coûts et délais de réalisation des opérations commerciales et logistiques, la réduction des coûts et délai de réalisation des opérations commerciales et logistiques, l'amélioration de la transparence dans les relations Entreprises-Administrations et l'accélération du passage de la marchandise grâce à l'automatisation des procédures.

Londou KAWANA

Les parties prenantes de l'ITIE au Togo à l'école des nouveaux outils

AMELIORER LE PROCESSUS POUR APLANIR LES DIVERGENCES

Une rencontre a réuni le mercredi dernier, le groupe multipartite et les parties prenantes à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) au Togo avec le secrétariat international de l'ITIE sur les nouveaux outils des principes et exigences de cette norme internationalement reconnue en matière minière.

En ouvrant les travaux, le premier ministre, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu a salué la tenue de cette rencontre, première du genre depuis la mise en œuvre de l'ITIE au Togo et souhaité qu'elle permette au secrétariat international de lever certaines confusions sur la mise en œuvre du processus au Togo. Ce qui permettra d'aplanir les divergences que crée ce processus.

« La bonne gouvernance doit d'abord commencer chez nous-mêmes, avant de gérer le processus et la collaboration que nous pourrions établir entre tous les acteurs. Je dois insister parce qu'il n'est pas normal que l'ITIE qui est comme un processus devant nous permettre d'améliorer notre gouvernance, soit l'objet de conflits, de

division et de partis pris qui ne peuvent que nuire au processus », a déclaré le premier ministre.

Pour le Coordonnateur national de l'ITIE au Togo, Kokou Agbémadon, la norme a beaucoup évolué et il importe d'apporter des éclaircissements aux acteurs qui sont sur le terrain. Au-delà des informations financières, a-t-il relevé, la norme ITIE a intégré des informations contextuelles comme la déclaration publique des contrats, des propriétaires réels des entreprises, des parts de l'Etat dans les entreprises, des transferts internationaux aux collectivités ou aux bureaux dans les localités.

Pendant deux jours, les compagnies, les entreprises, les entités de l'Etat et les entités déclarées ont touché du doigt la nouvelle norme de l'ITIE et la mise en œuvre efficace du système de l'ITIE.

Le Togo a été déclaré pays conforme aux normes de l'ITIE depuis 2013.

Paul K.

Le Togo en 2015 / Des infrastructures modernes, symbole d'une croissance économique en hausse

“ LE TOGO A DE BONNES CHANCES DE FAIRE MIEUX EN 2015 QU'EN 2014 ”

Werner Keller, Représentant du FMI au Togo

Sommets USA-Afrique, Chine-Afrique, la TICAD au Japon, la dernière sortie de l'UEMOA aux Emirats Arabes Unies ; l'Afrique est de plus en plus sollicitée par le reste du monde et elle n'a jamais porté, autant qu'aujourd'hui, le nom de continent de l'avenir.

La preuve, au moment où le contexte économique mondial est difficile, l'Afrique subsaharienne regorge encore de plusieurs atouts pour avoir une croissance économique « robuste » ; de l'ordre de 5,75% en 2015.

Les facteurs de poursuite d'une croissance forte dans la grande majorité des pays sont le maintien des efforts d'investissement public dans les infrastructures, le niveau élevé des infrastructures, la mise en service des grands investissements et la forte production agricole.

Pour le Togo, la dynamique reste la même et le taux de croissance tourne également autour de 6 et 6,5%. La croissance togolaise est le fruit des réformes économiques importantes entreprises ainsi que la construction de nouvelles infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires. Ceci sans oublier le secteur privé avec des implantations de nouvelles industries ainsi que les bonnes performances du



secteur agricole. La position du Togo a été confortée par une étude intitulée « Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : maintenir le cap » dont l'exposé a été fait lundi à Lomé par le Représentant résident du Fonds mondial international au Togo (FMI-Togo), Werner Keller au cours d'une conférence-débat à laquelle ont pris part des membres du gouvernement togolais. « Le Togo a de bonnes chances de faire mieux en 2015 qu'en 2014 », a précisé M. Keller dans son exposé. Seul bémol, la maladie à virus Ebola qui

constitue une vraie menace pour les économies subsahariennes. Le Togo a d'ailleurs pris la décision d'annuler l'organisation de la 12ème Foire Internationale de Lomé ; une décision qui a un impact sérieux sur l'économie du pays. Selon le ministre de la Prospective et de l'évaluation des politiques publiques, Pr Kako Nubukpo, les impacts directs de cette épidémie peuvent être déterminés mais il y a aussi des impacts indirects liés à la psychose, au refus des investisseurs de venir et le problème du tourisme.

Paul KATASSOLI



COMMUNIQUE DE PRESSE



Sept (07) indicateurs validés pour le Togo dans le scorecard 2015 du Millenium Challenge Corporation (MCC)

Lomé, le 11 novembre 2014 – Le Togo s'est engagé à travailler à son éligibilité au programme américain de lutte contre la pauvreté dénommé « Millennium Challenge Account (MCA) ».

Selon le scorecard 2015 publié ce 04 novembre 2014 par l'agence MCC, le Togo a obtenu sept (07) indicateurs au vert (validés) contre cinq (05) l'année dernière avec des progrès majeurs sur deux indicateurs à savoir la « politique commerciale » et la « liberté de presse » qui, bien que restés dans le rouge (non validés) se trouvent pour la première fois sur la médiane (score moyen annuel de l'ensemble des pays du même groupe).

En outre, sur les treize (13) indicateurs restants, huit (08) se situent aujourd'hui sur la médiane sans oublier la non comptabilisation des scores du rapport Doing Business 2015 pour lequel notre pays a fait un bon de quinze (15) places avec quarante cinq (45) places gagnées pour le seul indicateur de « création d'entreprises ».

L'analyse des scores révèle une marge de manœuvre assez prometteuse pour notre pays. En effet, à travers la politique audacieuse du gouvernement, d'importantes réformes ont été entreprises en 2014 dans les secteurs stratégiques que sont (i) la lutte contre la corruption, (ii) les libertés publiques, (iii) les libertés politiques, (iv) l'amélioration de l'environnement des affaires, (v) la modernisation de la justice.

Rappelons que le Millennium Challenge Account est un processus délicat et complexe dont l'engagement au plus haut niveau de l'Etat a été marqué par outre l'atelier de lancement en février 2014, la mise en place par décret des comités sectoriels et d'une cellule dédiée, l'organisation d'ateliers d'information/formation à l'endroit des acteurs au développement (Administration, secteur privé, société civile), la tenue d'un séminaire gouvernemental et d'une mission technique à Washington en vue de permettre à l'agence du Millennium Challenge Corporation (MCC) et à ses institutions partenaires de prendre connaissance des progrès récents réalisés par le Togo.

La Cellule MCA TOGO remercie tous les acteurs des secteurs sociaux et économiques qui se sont mobilisés pour cette noble cause au cours de l'année 2014

Contexte:

Le Togo a engagé ces dernières années après la restauration de la stabilité politique, un ambitieux programme de réformes économiques. Ces réformes qui se déroulent avec en arrière-fond un climat politique apaisé accordent une place particulière à la gouvernance économique et la lutte contre la pauvreté. La nouvelle gouvernance ainsi mise place a permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010 et de porter le rythme de la croissance de l'économie à 6% en 2013. Les efforts visant à renforcer la gouvernance économique se sont intensifiés avec, entre autres, l'adoption du code des douanes (2), la mise en place en 2014 de (1) l'Office togolais des recettes (OTR) fusionnant les principales régies financières que sont les douanes et les impôts en vue d'améliorer la mobilisation des ressources publiques (3) ainsi que l'opérationnalisation du Guichet unique du commerce extérieur.

L'adoption des textes sur la lutte contre la corruption, l'opérationnalisation des chambres commerciales d'une part et du guichet unique de formalités d'entreprises avec la possibilité de créer son entreprise à coût réduit sont autant de facteurs qui contribuent à un environnement économique sain et prometteur.

Contacts :

Madame Sandra Ablamba JOHNSON : 90 16 46 38 ;
ablamba.johnson@presidence.gouv.tg

Monsieur Bèguédouwè PANETO: 90 28 66 65 ; panetob@gmail.com

Annexe : A propos du Millenium Challenge Account

Pour votre information, le Millennium Challenge Account (MCA) est une Initiative proposée par le Président Georges Bush en 2002 à la conférence sur le développement durable à Monterrey (Mexique). Cette Initiative a été consacrée en 2004 par une Loi du Congrès Américain et gérée par le Millennium Challenge Corporation (MCC). A travers ce fonds, les Etats-Unis d'Amérique assistent les pays éligibles, à lutter contre la pauvreté par l'accélération de la croissance économique. Les domaines d'intervention du MCC sont variés et couvrent les infrastructures, les secteurs sociaux, le secteur productif, etc. notamment l'agriculture et l'irrigation, le transport (routes, ponts et ports), l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, la santé, la lutte contre la corruption, les droits fonciers, l'éducation, les finances, le développement des entreprises, les réformes de politique, etc.

Le MCC gère les différents Comptes du Millénaire (Millennium Challenge Accounts) financés exclusivement par le Congrès américain

Chaque année, le Conseil d'Administration du MCC se réunit pour sélectionner des pays éligibles et mettre au point une proposition d'aide du MCA. Le Conseil examine la performance des pays en voie de développement, notamment, les indicateurs de politique indépendante et transparente : une gouvernance juste, l'investissement dans les personnes, et l'encouragement de la liberté économique.

Afin qu'un pays devienne éligible pour recevoir une assistance, le MCC examine les performances des vingt indicateurs de politique indépendante et transparente tels que

- la bonne gouvernance (libertés civiles, droits politiques, liberté d'expression et responsabilité, efficacité du gouvernement, état de droit, contrôle de la corruption) ;
- les actions en faveur de leur population (pourcentage du PIB consacré aux dépenses publiques de santé, d'éducation publique primaire, du taux d'achèvement du premier cycle d'étude pour les jeunes filles, du taux d'immunisation, du taux de mortalité des enfants), et la gestion des ressources naturelles ;
- la promotion de l'économie de marché (qualité de la réglementation, droits et accès foncier, démarrage d'entreprise, accès au crédit, la femme dans l'économie, politique commerciale, taux d'inflation, politique financière).

Les principaux critères d'éligibilité se présentent comme suit :

- le pays doit enregistrer un score au-dessus de la médiane du groupe pour au moins la moitié des indicateurs ;
- le score du pays pour le « contrôle de la corruption » doit être au-dessus de la médiane ;
- le score du pays doit être au-dessus du seuil minimum défini pour l'indicateur sur « les droits politiques » ou sur « les libertés civiles » (droits démocratiques) ;
- le pays doit passer au moins un indicateur de chaque catégorie (gouvernance, investissement dans le capital humain et liberté économique).

Si le pays répond à ces critères, le Conseil d'Administration du MCC peut lui demander de présenter une proposition pour une aide dans le cadre du Contrat (dénommé "Compact").

Pour plus d'informations sur <http://www.mcc.gov>

« TIENS CREDO SHOP » présente le double avantage des produits de la compagnie Chinoise TIENS S'ASSURER UNE BONNE SANTE TOUT EN SE METTANT A L'ABRI DES BESOINS FINANCIERS



Située près du marché d'Adéwi et non loin de l'ancienne mairie, la représentation CREDO SHOP est spécialisée dans la distribution des compléments alimentaires de la compagnie chinoise TIENS. Le mercredi 12 novembre dernier, les responsables de cette structure ont organisé une conférence de presse pour exposer aux professionnels des médias, les vertus des produits qu'ils écoulent, et le plan d'affaire assez intéressant qui accompagne leurs distributions à travers le marketing de réseau.

L'un des objectifs majeurs de la compagnie TIENS est d'assurer une bonne santé pour tous ses distributeurs. Dans cette optique, son président fondateur M. LI JIN YUAN a lancé depuis 1995 les produits de santé TIENS qui ont joué un rôle très important dans l'industrie mondiale de la santé. Ces produits qui en effet sont des compléments alimentaires sont façonnés sous forme de capsules, comprimés, poudres et sont bien indiqués pour tous les désordres sanitaires à partir de simple mal de tête aux maux les plus compliqués comme le cancer, les crises cardiaques,

l'hypertension, le diabète et bien d'autres. Ces aliments se regroupent en 4 catégories. Il s'agit des désintoxiquant qui purifient le corps des déchets et des toxines, des remédants qui remplacent les toxines par les ressources naturelles qui manquent au corps et compensent les pertes du corps et lui permettent de continuer à fonctionner normalement. Il y a aussi les renforceurs qui ont pour but de renforcer les globules blancs pour qu'ils puissent effectuer leur devoir de protection du corps contre toutes les formes d'agression. Les Equilibreurs pour finir, équilibrent le système physiologique du corps afin de normaliser le fonctionnement de l'organisme. A l'heure où le monde fait face à plusieurs maux dont une hygiène alimentaire inadéquate, un manque d'exercice physique, la consommation des eaux polluées et la respiration de l'air pollué qui sont à la base d'un déséquilibre physique, TIENS recommande alors à tout le monde de consommer ses produits qui sont naturels et sans effet secondaire sur l'organisme afin de prévenir et corriger le déséquilibre subi par l'organisme.

Un plan marketing assorti des avantages assez impressionnants

Pour mieux écouler ses produits et mettre ses distributeurs à l'abri de la précarité et des besoins financiers, la compagnie TIENS a opté pour le marketing de réseau, une meilleure méthode de distribution dans le monde. Ce plan se révèle très avantageux avec ses nombreux atouts. En effet, ce plan nécessite un coût de démarrage faible et ont n'a pas besoin de diplôme ni d'expérience professionnelle pour s'y lancer. Il ya aussi la possibilité de gagner un revenu immédiat, évolutif et à court terme. En adhérant à la compagnie Tiens, on prend soins de sa santé tout en s'assurant un meilleur revenu. Au moment de son inscription, l'adhérent est porté au grade de 1 étoile et peut évoluer jusqu'à huit étoiles tous en bénéficiant de nombreux avantages comme des remises sur les produits, des cadeaux comme des voitures, des maisons, des voyages etc. « Au mois d'août de cette année, 20 personnes de mon groupe ont voyagé en URSS », s'est félicité M. Patrick MWALABA NGOY, l'un des responsables de TIENS CREDO SHOP. « Pour adhérer à TIENS, il faut se faire parrainer, c'est-à-dire se faire introduire par quelqu'un moyennant le paiement d'une somme de 10 000F CFA qui donne droit à un kit de distributeur international indépendant TIENS. », explique-t-il. L'adhérent doit également « assister régulièrement aux séances de formation afin d'en savoir plus sur les produits et sur le plan marketing. », a-t-il ajouté.

Créée en 1993 en Chine, la compagnie TIENS a aujourd'hui des filiales dans plus de 190 pays à travers le monde. Elle s'est implantée au Togo depuis 2001. Pour la qualité de ses produits, elle a reçu plusieurs certifications valables à l'échelle internationale. La représentation CREDO SHOP qui aujourd'hui a plus de 2500 distributeurs rassure aussi avoir obtenu au Togo, l'autorisation du Ministère de la Santé.

Londou KAWANA

Préservation de l'environnement LES PAYS DE L'UEMOA OPTENT POUR L'UTILISATION DES ENERGIES RENOUVELABLES



Depuis le mercredi dernier, les acteurs et partenaires du secteur énergétique venus des huit (8) pays membres de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) sont réunis à Lomé pour le lancement technique du Programme d'efficacité énergétique. C'est une initiative de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en vue d'améliorer l'efficacité énergétique dans le résidentiel, l'industrie et les services dans la zone UEMOA.

Ce programme né de l'urgence de la situation des crises énergétiques s'étend sur deux (2) ans et comprend deux (2) projets, à savoir l'étiquetage énergétique des appareils électro-ménagers et le code régional d'efficacité énergétique dans les bâtiments neufs de l'UEMOA.

Il s'agit, selon Lassane Ouedraogo, chargé de l'Energie à la Commission de l'UEMOA, de présenter tous les aspects des deux (2) projets à l'ensemble des acteurs du secteur de l'énergie de la sous-région.

L'impact de l'utilisation des énergies renouvelables, selon Tharcisse Urayeneza, Directeur du Bureau régional de l'Afrique de l'ouest de la Francophonie (BRAO/OIF), n'est plus à démontrer en ce que ce qu'elles sont écologiques et les bâtiments construits à travers elles ne sont pas nocifs. Selon lui, les énergies renouvelables ne vont pas résoudre le problème de climat mais vont garantir des équipements électriques et des bâtiments qui ne pollueront pas l'environnement.

Pour le gouvernement togolais, l'efficacité énergétique est aujourd'hui incontournable dans les visées nationales, régionales et globales des initiatives de haut niveau pour le développement durable et l'énergie durable pour tous.

Les énergies renouvelables sont des sources d'énergies dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle de temps humaine. Selon les études, le réchauffement climatique de la planète atteindra 4,8°C à l'horizon 2 100 si les émissions de gaz à effets de serre restent en l'état.

Paul KATASSOLI

BIMOD 228

Biennale de la mode au Togo

Edition 2014



17 AU 23
NOVEMBRE

22 NOVEMBRE
GRANDS DÉFILÉS DE GALA
HÔTEL SARAOKWA

DÉFILÉS DE MODE
ATELIER DE FORMATION
DISTINCTIONS HONORIFIQUES



Ministère de la Communication, de la Culture,
des Arts et de la Formation Civique

VLISCO
SINCE 1846



PLATINE
Communication

HÔTEL SARAOKWA



ASIRY

G.E.R.

Nioto



CFMO MOTORS



Salat d'Or

SODIGAZ SA

SECHAF



TOGO PRESSE

AMINA



Tendances

afrikafashion

BRUNE

Togo Couleurs



Orabank

Bolloré

AFRICA LOGISTICS



Lancement de la 12e édition de All Music Awards LA SOIREE DES AWARDS ANNONCEE POUR LE 19 DECEMBRE PROCHAIN



La 12e édition du grand événement de récompense de la musique togolaise, All Music Awards (ALLMA), a été lancée hier à Lomé. C'était au cours d'une cérémonie présidée par M. Kéguéwé Sogoyou, représentant de la ministre de la communication, de la culture des arts et de la formation civique en présence des promoteurs culturels, des artistes et professionnels des médias. Pour cette édition, il y a 14 catégories sont à primer. De nouvelles catégories notamment « meilleur chanson featuring », « meilleur Crew Danse Kamou » et « meilleur groupe ou artiste Musique urbaine » font la particularité des ALLMA 2014. La catégorie « meilleur artiste ou groupe de la diaspora » figure de nouveau dans les Awards.

A entendre le Président du comité d'organisation, une académie sera mise en place et aura pour mission de nommer les artistes et les productions dans les différentes catégories. Un jury prendra alors le relais pour désigner les lauréats de chaque catégorie. Seule la catégorie « tube de l'année » est soumise à un vote populaire. « Il est prévu un show de présélection pour les catégories Révélation, Meilleur Crew Danse Hip Hop et Meilleur Crew Danse Kamou le 30 novembre 2014 », a-t-il indiqué. Des prix spéciaux vont aussi être décernés à des artistes ou à des personnalités qui se sont distingués au cours de l'année ou dans l'histoire de la musique togolaise.

Organisés par la Radio Zéphyre, les

ALLMA sont un événement de récompenses de la musique togolaise diffusée au Togo durant l'année. Débuté depuis 2003 sous la dénomination Togo Hip Hop Awards, le concept va évoluer pour devenir All Music Awards à partir 2012. Cette mutation a été faite afin de promouvoir la musique togolaise dans tous ses genres, encourager les artistes togolais à réaliser des productions musicales de qualité, contribuer à apporter valeur et reconnaissance au travail de grande importance réalisé par les acteurs de la filière musicale.

L. K.

Liste des 14 catégories

- 1-Meilleur artiste masculin de l'année
- 2-Meilleure artiste féminin de l'année
- 3-meilleur artiste Gospel de l'année
- 4-Meilleur artiste d'inspiration traditionnel de l'année
- 5-Meilleur Vidéo Clip
- 6-Meilleur groupe ou artiste Musique Urbaine
- 7-Meilleur groupe ou artiste Hip hop
- 8-Meilleur chanson featuring
- 9-Meilleur artiste ou groupe de la diaspora
- 10-Le Tube de l'Année
- 11-Révélation de l'année
- 12-Artiste Découverte de l'année
- 13-Meilleur Crew Danse Hip hop
- 14-Meilleur Crew Danse Kamou

Expiration du moratoire sur l'utilisation des sachets non biodégradables le 31 octobre

L'HABITUDE CEDERA-T-ELLE LA PLACE AU RESPECT DE LA LOI ?

La salle du Grand Rex a réuni le 07 Novembre dernier plusieurs personnalités du showbiz et de la culture au rang desquelles Madame Germaine Kouméalo ANATE, Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique, des artistes et des journalistes. C'était pour commémorer les soixante ans de carrière du créateur de la première maison de disque à Paris, Gérard AKUESON. Ouvrant les activités au nom du Président de la République qu'elle représentait, la Ministre en charge de la culture tout en reconnaissant le mérite de celui qui a commencé sa carrière au moment où le showbiz n'était pas la priorité des décideurs mais qui a cru en ce qu'il faisait et a permis à plusieurs noms de la musique aussi bien togolaise qu'africaine d'éclore. « Vous dites que vous ne savez pas comment vous avez fait pour arriver à ce niveau. Moi je pense que le Chef de l'Etat sait, je sais, le gouvernement aussi le sait. Vous avez toujours été à la recherche de l'excellence. Vous êtes un artiste accompli dont tout le monde est fier », a déclaré Madame Germaine ANATE.

Prenant la parole, « Tonton Gérard » a exprimé sa disponibilité à apporter sa contribution pour que la culture togolaise rayonne encore plus. Il a aussi parlé de ses débuts qui n'ont pas été des plus faciles. « Quand je commençais ma carrière, ce n'était pas facile. Il fallait négocier nous-mêmes les spectacles sans forcément grande rémunération. Aujourd'hui, avec nos jeunes frères, ce n'est plus le cas. J'ai demandé à certains de m'accompagner mais je n'ai pas pu les convaincre », a souligné Gérard AKESON. Néanmoins, le doyen du



showbiz africain a bénéficié du soutien de plusieurs artistes dont Dav-do, Amtha Kol, Dama Damawuzan, Bibi Reine, Agboti Yao Mawuena, Pierre Mutuari, Théo Blaise et bien d'autres encore. Outre la coupure symbolique du gâteau d'anniversaire par Madame Kouméalo ANATE et Gérard AKUESON, l'autre fait marquant de la soirée a été la remise de prix à l'artiste par ceux qui à un moment ou à un autre ont bénéficié de son soutien. Il faut ajouter que ce monument de la musique qui a révélé de grands noms de la musique togolaise et même africaine notamment Bella Bellow, Julie Akofa AKOUSSAH, Lokua Kanza et bien d'autres.

Badjem'na DJAONA (Stagiaire)



AVIS DE DECES

Le chef du canton de Togoville

Les familles VOSSAH, DABLA et TOVOR de Togoville

M. Sylvestre Amévi DABLA, Journaliste, Consultant Média

M. Bernard Kokou DABLA, Manager des Etablissements Bernarko & Frères

Mme Louise Adjowa DABLA, épouse LADE-AHLIDJA, revendeuse à Lomé

Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de :



DABLA Tchotcho Thérèse née TOVOR
survenu à Lomé le 25 septembre 2014
dans sa 93ème année

Les cérémonies funéraires se dérouleront comme suit :

Vendredi, 14 novembre 2014

18h00- 21h30 : Veillée de prières et de chants, corps présent, au domicile de la défunte à Lomé quartier Hanoukopé Franciscain

Samedi, 15 novembre 2014

6h30 : Chapelle ardente au domicile de la défunte à Togoville quartier Hétsiavi près du lycée

10h00 : Messe d'enterrement en la paroisse St Esprit de Togoville suivie de l'inhumation au cimetière municipal

12h00 : Funérailles et sortie de deuil à Togoville

Dimanche, 16 novembre 2014

9h30 : Messe d'action de grâces en la paroisse St Antoine de Padoue de Hanoukopé à Lomé

Maison mortuaire : Maison DABLA, 26 Rue Gnogbo, juste après la Pharmacie pour tous à Hanoukopé Franciscain.

CAN 2015 LES EPERVIERS JOUENT LEUR DERNIERE CHANCE DE QUALIFICATION

Le samedi 15 novembre prochain, les Eperviers du Togo affrontent leurs homologues du Sily national de la Guinée en match retour comptant pour la 5ème journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2015. Après leurs victoires lors de la 3ème et 4ème journée contre les Cranes de l'Ouganda, les Eperviers ont une obligation de résultat. Ils doivent venir à bout des guinéens pour espérer prendre part à la CAN 2015.

Confiant de la qualité de son groupe, le sélectionneur Tchanié Tchakala exprime sa certitude de rafler les trois points de la rencontre tout en espérant un faux pas de l'Ouganda face au Ghana.

La décision de la CAF de sanctionner le Maroc suite à son refus d'accueillir la compétition continentale n'est pas pour autant un élément qui démotive Adebayor et ses coéquipiers. La bataille sera vraiment rude quand on sait que le Togo a été battu au match aller par la Guinée. Le sily national quant à lui est en regroupement depuis lundi à Cotonou, histoire de se familiariser avec le climat. Car pour le sélectionneur guinéen, le Togo et le Bénin partagent le même climat. Michel DUSSUYER a déclaré après l'entraînement de mardi que la rencontre avec les éperviers sera sans doute difficile, mais qu'ils seront là pour les trois points.

Denis GOSSOU (Stagiaire)

Voici la liste des joueurs retenus par le sélectionneur, Tchakala Tchanié

Gardiens: Kossi Agassa (Reims, France), N'Guissa Djehani (Dyto, Togo), Yacoubou Nouridine (Sémassi, Togo), Sodeke Tidjani (Paray Le Monial, France).

Défenseurs: Alban Kodzo Sabah (Dresde, Allemagne), Serge Akakpo (Hoverla Uzhhorod, Ukraine), Magnima Tawali (AS Douanes, Togo), Gafar Mamah (FC Dacia, Moldavie), Sadate Ouro-Akoriko (FC Amazulu, Afrique du Sud), Kokou Donou (Maranatha, Togo), Mawouna Kodjo Amavor (Go Ahead Eagles, Hollande), Kossivi Martin Nouwaklo (Maranatha, Togo) [Djene Dakonam](#) (A.D. Alcordon, Espagne).go),

Milieux: Alaixys Romao (Marseille, France), Floyd Ayité (Bastia, France), Mathieu Dossevi (Olympiakos, Grèce), Dove Sename Womé (Super Sport United, Afrique du Sud), Prince Segbefia (FC Zorya Lugansk, Ukraine), Koami Papa Awounyo (Al Karkh Club, Irak), Atakora Lalawe (AIK, Suède).

Attaquants: Peniel Mlapa (Nuremberg, Allemagne), Serge Gakpe (Nantes, France), [Jonathan Ayité](#) (Alanyaspor, Turquie), Emmanuel Sheyi Adébayor (Tottenham, Angleterre), Camaldine Araw (Free State Stars, Afrique du Sud).

Ne fermons pas les yeux...! **LE RISQUE EST RÉEL**



Ministère du Commerce
et de la Promotion du secteur Privé

